
**Plan
d'engagement
sociétal PACTES
des entreprises
du médicament**
Rapport de progrès 2023

Table des matières

Avant-propos	3
Le Leem en chiffres	4
La RSE au Leem	5
PACTES en un clin d’œil	6
40 entreprises engagées dans PACTES en 2023	8
La méthodologie de l’évaluation	10
Les parties prenantes et leur regard	12
Analyse par axe d’engagement	
AXE 1 — Renforcer la prise en compte des attentes des patients	14
AXE 2 — Poursuivre la sécurisation de l’approvisionnement en médicaments	22
AXE 3 — Contribuer à la construction d’une société inclusive	26
AXE 4 — Renforcer la transparence des liens et des financements	34
AXE 5 — Renforcer la contribution du secteur à la protection de l’environnement	40
AXE 6 — Faire de la RSE un pilier de la stratégie de l’entreprise	50
Opinion du cabinet Des Enjeux et des Hommes	56
Et demain...	57



Avant-propos

Urgence climatique, pénuries de médicaments, place du patient dans le système de santé, inclusion, transparence... L'industrie pharmaceutique est à l'écoute des enjeux cruciaux auxquels notre société est confrontée. Afin d'accompagner et de renforcer les efforts déjà mis en place dans nos entreprises, une démarche sectorielle d'engagement responsable, PACTES*, a été lancée en 2021. La transition du secteur est engagée, des objectifs ont été fixés et le suivi des progrès mis en place. Le présent rapport donne une photographie de la maturité sociétale du secteur en 2023, deux ans après le lancement de PACTES.

Je suis fier de constater que des progrès ont déjà été accomplis sur plusieurs axes de PACTES depuis la première évaluation en 2022, notamment en matière de protection de l'environnement, où nous avons un retard à rattraper et où l'on voit les actions se multiplier, aussi bien portées par nos entreprises que par le secteur. L'analyse de ce rapport, nourrie d'avis de nos parties prenantes, montre par ailleurs des marges d'amélioration indispensables pour répondre aux préoccupations de la société, en particulier sur les questions environnementales et sur l'accès aux médicaments, cœur de notre mission et de notre engagement envers le patient.

Les initiatives que vous découvrirez au fil de ces pages permettront de vous familiariser avec ce que la RSE représente dans les entreprises du médicament en France aujourd'hui. Elles illustrent la prise de conscience collective et individuelle de notre engagement sociétal et la recherche de réponses concrètes aux enjeux actuels de notre monde.

Je veux croire en la force d'entraînement du collectif pour avancer et répondre toujours mieux aux attentes de nos parties prenantes.

Thierry Hulot
Président du Leem

*PACTES est un acronyme renvoyant aux six axes d'engagement sociétal du secteur : patients, approvisionnement, collectif, transparence, environnement, stratégie.

Le Leem est l'organisation représentative des entreprises du médicament qui exercent en France

LES ENTREPRISES DU MÉDICAMENT EN FRANCE, C'EST :

281

entreprises

dont **70 %** employant moins de **250** collaborateurs



103 000 collaborateurs

56% de femmes

12 000 recrutements par an

Un taux d'emploi de personnes en situation de handicap de **3,8%**



4^e

producteur européen de médicaments



271

sites de production

dont

32

de bioproduction



63

milliards € de chiffre d'affaires

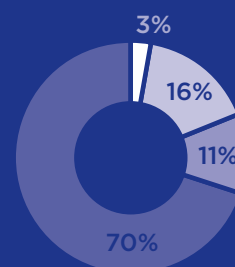
Dont plus de **50%** à l'export



3^e

secteur investisseur en R&D

Répartition par effectif



- >2000 salariés
- >500-2000
- >250-500
- <250



La RSE au Leem, des premiers pas en 1982 à aujourd'hui

Création de **Tulipe**, interface entre l'industrie et les associations, elle fédère les dons des entreprises de santé pour répondre, en urgence, aux besoins des populations en détresse.

1982

Adhésion du Leem au **Global Compact**.

2007

Création et mise à disposition de l'outil de calcul de l'empreinte carbone **CarbonEM** avec carbone 4.

2009

Création du **CODEEM**, le comité d'éthique et de déontologie des entreprises du médicament.

2011

Création de **Cyclamed** (éco-organisme de collecte des médicaments non utilisés).

1993

Création de la **Fondation des entreprises du médicament**.

2008

Création de la **commission RSE au Leem** et premier rapport RSE sectoriel.

2010

Création de **DASTRI** (éco-organisme de collecte des piquants-coupants-tranchants à risque infectieux des patients en auto-traitements).

2012

Création du **LAB Médicament et société**, think tank ayant pour vocation de construire des recommandations partagées entre les parties prenantes sur les enjeux liés au médicament dans la société.

2015

Lancement de **PACTES (Patients, Approvisionnement, Collectif, Transparence, Environnement, Stratégie)**, un plan d'engagement sociétal qui s'inscrit dans la durée sur la base du volontariat des entreprises.

2020

Plan de décarbonation pour le secteur (-50% scope 1 & 2 et -25% scope 3)

Feuille de route 3R du secteur (pour la disparition du plastique à usage unique des emballages d'ici 2040).

2023

Premiers **Trophées RSE du Leem**.
Signature de la déclaration commune de **Transparency International**.

Création de la **Commission Responsabilité et Réputation**

Création du Comité environnement

Nouvelle version de l'outil **CarbonEM**, une plateforme digitale, un référentiel commun et des formations à la réalisation du bilan carbone.

Création de la **Commission Transformation industrielle et Transition écologique**.

PACTES en un clin d'œil

Les 6 axes d'engagement sociétal du Leem



Axe 1

Patients

Renforcer la prise en compte des attentes des patients



Axe 2

Approvisionnement

Poursuivre la sécurisation de l'approvisionnement en médicaments



Axe 3

Collectif

Contribuer à la construction d'une société inclusive



Axe 4

Transparence

Renforcer la transparence des liens et des financements



Axe 5

Environnement

Renforcer la contribution du secteur à la protection de l'environnement



Axe 6

Stratégie

Faire de la RSE un pilier de la stratégie de l'entreprise

PACTES, C'EST AUSSI

Une démarche initiée en 2021

- 1 référentiel avec :
 - 16 engagements ;
 - 34 objectifs ;
 - 236 actions.
- 1 rapport annuel, et la consultation de parties prenantes externes.
- 1 plateforme d'autoévaluation annuelle pour les adhérents.
- 3 niveaux de maturité :
 - de 0 à 3 > initial ;
 - de 3 à 6 > intermédiaire ;
 - de 6 à 10 > avancé.

La totalité du référentiel et sa note méthodologique sont décrits dans le document «Note méthodologique de PACTES» disponible sur leem.org.

Un enjeu majeur : la santé publique



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Les trophées RSE

Depuis 2015, tous les 2 ans, 5 éditions.



Résultats 2023

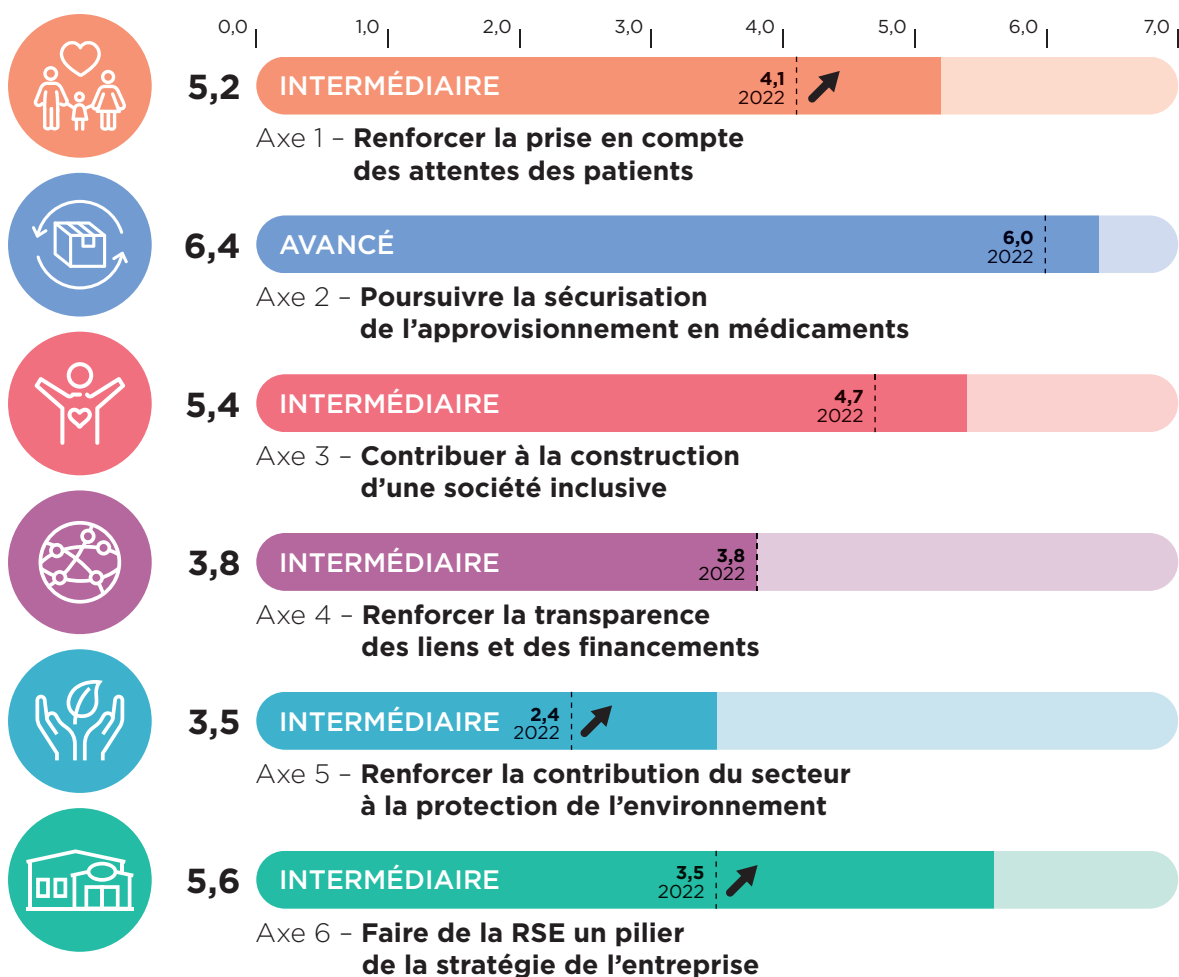
En 2023, le Leem a une maturité en progression à **5,0** (4,1 en 2022).

Trois axes ont fait l'objet d'un progrès significatif :

Axe 1 - **Patients**

Axe 5 - **Environnement**

Axe 6 - **Stratégie**



40 entreprises engagées dans PACTES en 2023

+32%
Augmentation du nombre d'entreprises qui se sont autoévaluées sur la plateforme entre 2022 et 2023

soit 11 nouvelles entreprises en 2023

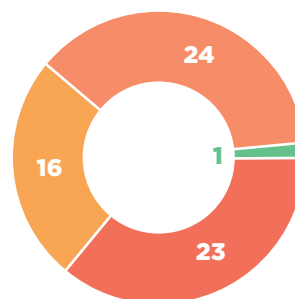
5 entreprises n'ont pas renouvelé leur autoévaluation faite en 2022. Il s'agit de petites structures en cours de réorganisation ou ayant des ressources limitées pour cet exercice.

Les entreprises engagées dans PACTES en 2023 couvrent **59% des effectifs** des adhérents du Leem.

En France, le **chiffre d'affaires** des entreprises «PACTES» représente **67%** de celui des adhérents du Leem.

Typologie des entreprises

Des grands groupes moteurs dans l'engagement du secteur :



24

entreprises de taille mondiale (plus de 5000 salariés dans le monde)

En France :

1

entreprise de plus de 5000 salariés

23

entreprises de taille intermédiaire

16

PME (moins de 250 salariés)

Les ETI et PME sont aussi bien des filiales françaises de grands groupes étrangers que des entreprises françaises.

AMGEN

AstraZeneca 



 Bristol Myers Squibb[™]

 **Boehringer
Ingelheim**

 **Chiesi**



 GE HealthCare

GSK



janssen 



 **LFB**
BIOMANUFACTURING

MERCK

 **MSD**

NORDIC
PHARMA 



 **NOVARTIS**



 **PANPHARMA**



 **Pierre Fabre**



SANDOZ

sanofi



 **UPSA**
FABRIQUÉ EN FRANCE

 **ViiV**
Healthcare

**11 nouvelles
entreprises
en 2023 :**

 **aspen**

 **BESINS
HEALTHCARE**



BAUSCH + LOMB
LABORATOIRE CHAUVIN

 **GENFIT**
TOWARDS BETTER MEDICINE

 **GILEAD**

 **LABORATOIRE X.O**

medac

 **MENARINI**
France

 **PRESPHARM**
OUTRE-MER

 **Takeda**

La méthodologie de l'évaluation de PACTES

Le référentiel PACTES est constitué de 6 axes qui chacun comportent de 2 à 4 engagements. Chaque engagement est décliné en objectifs (qualitatifs ou quantitatifs) et en actions concrètes.

Pour la deuxième année consécutive, les entreprises du médicament ont été invitées à formaliser leur engagement via une plateforme recensant les actions du référentiel PACTES.

Chaque entreprise a indiqué si elle avait déployé totalement, partiellement ou pas du tout chaque action (« oui », « en cours », « non »), ou bien si celle-ci est non applicable. L'ensemble des réponses et le classement des actions en trois niveaux de maturité (cf. ci-contre) permettent à chaque entreprise participante d'obtenir son auto-évaluation et de se comparer avec l'ensemble du secteur.

Exemple pour un engagement

La description complète de la méthodologie et des engagements, objectifs et actions du référentiel PACTES est visible dans le document annexe Note méthodologique Référentiel PACTES 2023 disponible sur leem.org

AXE 1	Renforcer la prise en compte des attentes des patients
ENGAGEMENT 1	Renforcer la prise en compte des attentes des patients dans les activités de l'entreprise
OBJECTIF DU SECTEUR	• Développer des initiatives pour faciliter le recueil et la prise en compte des attentes des patients dans toutes les activités de l'entreprise
ACTIONS ASSOCIÉES	
INITIAL	Mettre en place un contact privilégié référent/patient afin de faciliter le dialogue avec les associations.
INTERMÉDIAIRE	Développer des actions de formation et d'information auprès des collaborateurs sur les enjeux patients. Mettre en place des instances de dialogue et de coconstruction avec les associations de patients.
AVANCÉ	Recueillir la préférence patient sur les initiatives ayant un impact patient. Évaluer « la satisfaction patient », concernant les initiatives menées en collaboration avec les associations de patients dans l'entreprise.

Les résultats pour chaque engagement sont rapportés sur une échelle de 1 à 10. La note de chaque axe correspond à la moyenne équipondérée des engagements qui le composent. La maturité de chaque adhérent est illustrée par la moyenne des 6 axes, chacun ayant le même poids. Les résultats de chaque entreprise sont ensuite globalisés pour donner le résultat du secteur.

AXE 1 1/6	Engagement 1/3	Engagement 1/3	Engagement 1/3	Note axe	
AXE 2 1/6	Engagement 1/2	Engagement 1/2			
AXE 3 1/6	Engagement 1/3	Engagement 1/3	Engagement 1/3		
AXE 4 1/6	Engagement 1/2	Engagement 1/2			
AXE 5 1/6	Engagement 1/4	Engagement 1/4	Engagement 1/4	Engagement 1/4	
AXE 6 1/6	Engagement 1/2	Engagement 1/2			

Note globale

La méthodologie d'évaluation a été révisée depuis sa première édition en 2022, principalement avec :

- la prise en compte des actions « en cours » dans le but de mieux valoriser le progrès des entreprises ;
- la simplification de l'échelle de maturité en trois niveaux pour une meilleure lisibilité.



En 2023, la progression de la maturité sur chaque engagement ou axe est principalement due à deux facteurs :

1. les progrès réalisés par les entreprises : augmentation du nombre d'actions totalement déployées « oui » ;
2. l'évolution de la méthodologie d'évaluation : prise en compte des actions démarrées ou partiellement déployées « en cours » qui n'étaient pas comptabilisées l'année précédente.

Les parties prenantes du Leem

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET AUTRES ACTEURS ECONOMIQUES

Organisation des Nations unies
Fournisseurs et sous-traitants
Grossistes-répartiteurs
Organismes représentatifs français et internationaux
Start-up (Biotech, e-santé)
Autres entreprises pharmaceutiques

PATIENTS

Patients
Associations de patients/usagers
Communautés de patients

EXPERTS

Économistes de la santé
Sociologues
Experts RSE
Think tanks santé
Éco-organismes
Agences de notation
Investisseurs institutionnels
Investisseurs socialement responsables

SOCIÉTÉ CIVILE ET COMMUNAUTÉS LOCALES

ONG
Accès aux soins/Solidarité
Gouvernance/Transparence
Fondations
Citoyens
Consommateurs

ENTREPRISES DU MÉDICAMENT

POLITIQUES, AUTORITÉS DE SANTÉ & ORGANISMES PAYEURS

Parlementaires
Ministères (cabinets, délégations interministérielles...)
Compagnies d'assurances publiques et privées
Agences sanitaires
Autorités indépendantes
Agences régionales de santé
Assurance maladie obligatoire
Assurance maladie complémentaire

PROFESSIONNELS ET ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Professionnels de santé en exercice (médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes...)
Syndicats professionnels
Sociétés savantes
Ordres professionnels
Étudiants

MÉDIAS ET INFLUENCEURS

Journalistes presse grand public et presse spécialisée
Blogueurs / Lanceurs d'alerte
Réseaux sociaux

ORGANISMES DE RECHERCHE ET DE FORMATION AUX SOINS

Aviesan
Pôles de compétitivité
Universités / IHU
Organisations de recherche
ARIIS

COLLABORATEURS

Collaborateurs des entreprises du médicament
Syndicats de salariés

Le regard d'un panel de parties prenantes du Leem

Parties prenantes interrogées

Sept personnes de divers horizons ont donné leur opinion sur PACTES.

- **Renaud Cateland**, directeur de l'AGEPS (Agence générale des équipements et produits de santé de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris).
- **Elisabeth Gressieux**, enseignant-chercheur en éthique des affaires et RSE à l'ESSCA School of Management.
- **Stéphane Mouly**, président de la Comedims (Commission du médicament et des dispositifs médicaux stériles de l'assistance publique-Hôpitaux de Paris).
- **Gérard Raymond**, président de France Assos Santé.
- **Claire Tutenuit**, déléguée générale d'EpE (Entreprises pour l'environnement).
- **Gilles Vermot-Desroches**, secrétaire général du collectif pour une entreprise plus inclusive.
- **Pierre Victoria**, président de la plateforme RSE.

Synthèse de leur opinion

Le principe de cette démarche PACTES est salué par les parties prenantes externes, en particulier sur la définition des 6 axes d'engagement.

Après un premier engagement précoce, l'accélération de cette démarche sociétale a été nettement observée depuis 2015 pour aboutir à la formalisation de PACTES récemment.

Pour certains, le Leem a bien pris en compte le mouvement sociétal attendu pour cette activité. Pour d'autres, l'ambition de PACTES est très nettement à améliorer. **Les attentes fortes du citoyen sont insuffisamment prises en compte.** Cela met en risque la réputation du secteur. **Il serait utile d'intégrer de nouveau les parties prenantes dans la réflexion sur l'évolution de la démarche PACTES.**

Tous s'accordent à dire que le rapport au citoyen est un élément déterminant. Une des difficultés consiste à prendre en compte l'ambivalence du citoyen entre attentes fortes sur les besoins de santé et les critiques et rejets. Deux axes d'engagement sont ciblés par les parties prenantes. **L'axe 5 «préservation de l'environnement», est à revoir.** Les engagements sur le climat ne sont plus en adéquation avec les ambitions mondiales et européennes. L'évaluation environnementale du produit ne figure pas actuellement dans l'axe, alors que c'est une préoccupation grandissante des parties prenantes. **Les parties prenantes posent la question de l'utilité d'inscrire des actions liées aux obligations réglementaires dans une démarche de contribution sociétale.** En particulier

l'axe 2 qui porte sur la «sécurisation des approvisionnements», et pour lequel les attentes sont plus exigeantes que le simple cadre de la loi.

De manière générale, **les parties prenantes externes recommandent de s'inscrire dans une trajectoire pour mieux mesurer l'évolution sur les 6 axes** et rendre compte de l'avancement sur cette trajectoire. PACTES doit clairement traduire une démarche de transformation du secteur.

Une autre suggestion est de mettre au cœur de cette démarche la contribution au bien commun des adhérents du Leem. En tant qu'acteur majeur de la santé publique, il y a une attente forte des citoyens sur l'utilité sociale de ce secteur. L'enjeu de santé publique, qui correspond à l'ODD* 3 (permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge) est un enjeu on ne peut plus prioritaire.

L'appropriation par les adhérents du Leem est sur la bonne voie, même **si un effort significatif reste à faire pour inciter davantage de PME à s'engager.** En particulier, leurs actions et leurs engagements doivent être visibles.

Enfin, de manière prospective, divers enjeux seraient à concilier avec les évolutions réglementaires à venir, comme le projet de loi Industrie verte qui encourage la relocalisation des usines de production, ou encore la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) qui va imposer de nouveaux critères dans la notation extra-financière des entreprises.

* Objectif de développement durable

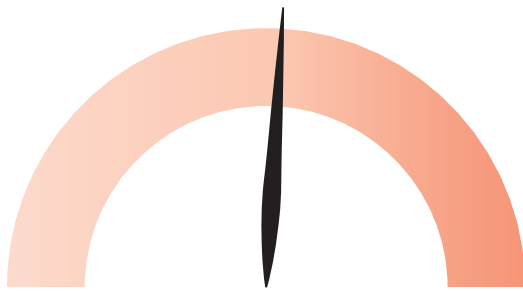


Axe 1  EN PROGRESSION

**Renforcer
la prise en compte
des attentes
des patients**

Axe 1 Renforcer la prise en compte des attentes des patients

ÉVALUATION 2023



5,2
INTERMÉDIAIRE

Évaluation 2022 : **4,1**

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



L'ODD 3 est au cœur de PACTES et de cet engagement. Chaque engagement de cet axe « patients » contribue prioritairement à un deuxième ODD.

LES ENJEUX

De la recherche au bon usage du médicament, en passant par la mise à disposition des informations sur les thérapies en développement... Les interfaces entre laboratoires pharmaceutiques et associations de patients tout au long du cycle de vie du médicament sont plus que jamais indispensables pour mettre au point les nouveaux traitements, analyser leurs effets en conditions réelles d'utilisation, mais aussi pour repenser le parcours de soins en impliquant davantage les aidants et en dressant des ponts entre hôpital et soins de ville.

ENGAGEMENT ①

Renforcer la prise en compte des attentes des patients dans les activités de l'entreprise

ENGAGEMENT ②

Renforcer l'implication des patients dans la recherche

ENGAGEMENT ③

Participer à l'amélioration des parcours de soins afin de favoriser l'autonomie des patients

AXE 1 ENGAGEMENT 1

Renforcer la prise en compte des attentes des patients dans les activités de l'entreprise

OBJECTIF DU SECTEUR

Développer des initiatives pour faciliter le recueil et la prise en compte des attentes des patients dans toutes les activités de l'entreprise.

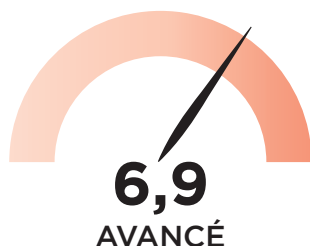


ODD prioritaire

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



ÉVALUATION 2023



Évaluation 2022 : 5,5

Il s'agit d'un des engagements les plus avancés par les adhérents du Leem. 72% des adhérents* ont mis en œuvre des actions avancées pour recueillir la préférence des patients sur les initiatives ayant un impact pour eux, et 59% l'ont fait pour les initiatives permettant d'évaluer la «satisfaction patient», menées en collaboration avec les associations de patients.

*Ceci correspond au pourcentage d'actions déployées totalement ou en cours, quel que soit le niveau de maturité de chaque action.

AXE 1 ENGAGEMENT 2

Renforcer l'implication des patients dans la recherche

OBJECTIFS DU SECTEUR

Développer et coconstruire des initiatives pour favoriser l'accès aux informations sur les essais cliniques.

Prendre en compte l'expérience patient dans les essais cliniques en favorisant leur participation dès la conception des projets de recherche.

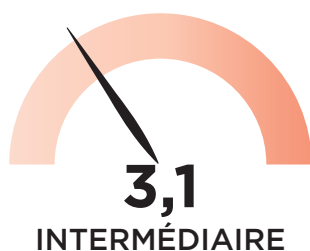


ODD prioritaire

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



ÉVALUATION 2023



Évaluation 2022 : 1,3

Cet engagement est nettement plus suivi que l'année passée et la maturité des adhérents est désormais au stade «intermédiaire», alors qu'elle était au stade «initial» en 2022. Parmi les progrès les plus significatifs, ce sont désormais 60%* des adhérents qui garantissent une information de qualité sur les résultats des essais cliniques pour que les patients soient informés, contre 50% l'an dernier. De même, l'implication des associations de patients dans l'élaboration des protocoles de recherche est prise en compte par un tiers* des entreprises comparé à un quart l'an dernier.

*Ceci correspond au pourcentage d'actions déployées totalement ou en cours, quel que soit le niveau de maturité de chaque action.

AXE 1 ENGAGEMENT 3

Participer à l'amélioration des parcours de soins afin de favoriser l'autonomie des patients

OBJECTIFS DU SECTEUR

Développer les actions pour favoriser le bon usage du médicament et la pertinence des soins.

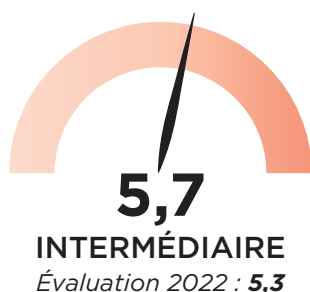
Développer des services associés au médicament pour améliorer le parcours du patient et favoriser la prise en compte du « retour patient » dans son évaluation.



ODD prioritaire



ÉVALUATION 2023



La maturité des entreprises sur cet engagement a progressé surtout en raison du changement de méthodologie*.

Si près de 90% des adhérents ont mis en place un process afin de s'assurer du respect des exigences réglementaires, seulement 50% suivent déjà la pertinence de la solution proposée (services associés au médicament).

*Prise en compte de nouvelles actions démarrées.

Lumière sur...

Sandoz – Créativité collective avec PaTion

PaTion est un projet collaboratif rassemblant 10 associations de patients partenaires* et des collaborateurs Sandoz pour coconstruire des solutions utiles à tous. Durant 6 mois, les participants se sont réunis autour de 7 ateliers de design thinking et d'itération, pour faire émerger des solutions innovantes afin de faire avancer la prise en charge des patients, sans distinction d'aires thérapeutiques.

PaTion a pour objectif d'approfondir la compréhension de la réalité d'être patient, proche ou aidant, afin d'améliorer continuellement la mise à disposition de médicaments pour des patients.

* Rhumatologie, gastroentérologie, dermatologie, onco/hématologie, transplantation, neurologie et endocrinologie.

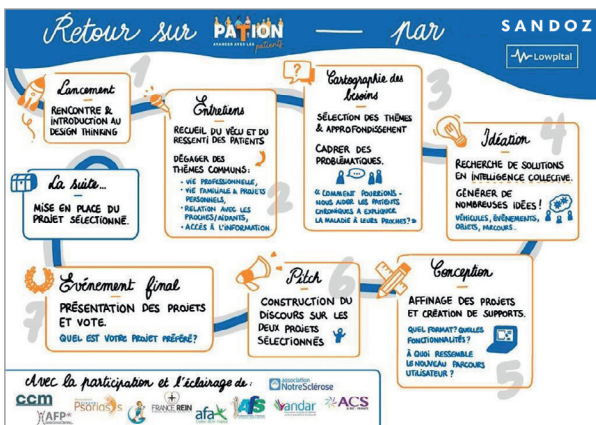


“ PaTion a permis de faire émerger une solution concrète et utile pour les patients et leurs

proches, en réponse à un besoin commun qui va au-delà du prisme individuel de chaque pathologie : la campagne grand public #jaidejenparle pour les proches aidants. »

Nathalie Le Galle

Responsable relation associations de patients, Sandoz France



MSD – Faciliter l'accès aux innovations

Dans l'objectif d'améliorer l'accès à l'information sur les innovations thérapeutiques, MSD France a développé un moteur de recherche offrant aux patients et professionnels de santé un accès facilité à l'ensemble de ses essais cliniques.

Cette démarche vise à améliorer l'équité d'accès aux avancées médicales et à augmenter les possibilités de trouver des alternatives thérapeutiques. Le moteur de recherche fournit une liste exhaustive des essais cliniques en cours, incluant leurs objectifs, leurs critères d'admissibilité et les centres d'investigations cliniques les plus proches.



Ainsi, professionnels de santé et patients peuvent plus facilement s'orienter vers les essais cliniques les plus pertinents.

“ Ce moteur de recherche des essais cliniques est un moyen de diffuser l'information de manière transparente, à toutes les personnes concernées par la maladie, sur des options thérapeutiques possibles. Ce projet s'inscrit dans nos valeurs. Il était donc évident pour nous de s'y investir car il en est de notre responsabilité envers les patients. Il nous tient à cœur de développer cet outil et, pourquoi pas, d'en créer de nouveaux pour offrir encore plus de chances à chacun. »

Département Opérations Cliniques de MSD France (Chaturi Da Silva, Sophie Boisson, Angélique Vibou et Hélène Lafosse)

GSK – La maison itinérante Cocon



Cocon est né en 2021 de la collaboration entre le laboratoire GSK France et l'association Imagyn. Décidés à agir ensemble pour aider les femmes atteintes d'un cancer de l'ovaire, ou d'un autre cancer gynécologique, à sortir de l'isolement et à mieux vivre avec la maladie, ils ont imaginé Cocon, une micro-maison itinérante à travers toute la France : une réponse de proximité au besoin de conseil des patientes et de leurs proches souvent confrontés à un parcours de soins complexe. Des tables rondes autour de la prise en charge générale, des échanges et conseils sur la sexualité, le bien-être, l'activité physique, la nutrition, sont organisés quotidiennement. Les ateliers thématiques sont animés par des soignants et des référentes locales de l'association Imagyn.

En savoir plus :

<https://www.cancerovaireconseils.fr>



“ L'objectif de Cocon est de permettre aux patientes atteintes

d'un cancer de l'ovaire ou de l'endomètre de mieux appréhender leur parcours de soins et de devenir actrices de leur maladie. GSK France est fier de proposer cette initiative avec l'association de patientes Imagyn, à travers les villes de France. »

Caroline Jeandel

Responsable Projets & Partenariats en Oncologie-Hématologie, GSK France

AstraZeneca – Asthme & Inégalités

Preuve de l'implication d'AstraZeneca auprès des associations de patients, le livre blanc *Asthme & Inégalités* a été publié au bénéfice des patients. Grâce à ce travail, ce sont 33 propositions qui visent à renforcer la prévention, le parcours de soins, la prise de conscience des facteurs environnementaux.

Un véritable «pacte» pour agir sur l'asthme, grâce à l'implication de deux associations de patients, cinq sociétés savantes, ainsi que la Fédération française de pneumologie et la Fondation du souffle.



“ Pour renforcer notre action au bénéfice des patients, nous avons à cœur d'accompagner les initiatives portées par les associations

de patients pour faire émerger des projets impactants et innovants. »

Amina Kacher

Patient Advocacy Manager chez AstraZeneca



Décryptage

Axe 1

Renforcer la prise en compte des attentes des patients



Pistes de progrès

Les résultats C'est l'un des deux axes qui a le plus progressé en 2023. L'amélioration de la maturité du secteur est principalement due aux nouvelles actions mises en place, mais également à la prise en compte des actions démarrées (dite « en cours » dans la méthodologie). L'implication des patients dans la recherche reste encore peu suivie par rapport à l'amélioration des parcours de soins.

Pour aller plus loin Le lien avec les associations de patients reste un élément clé de ce dialogue patients-entreprises du médicament, et les attentes des patients sont toujours aussi fortes. Si ce lien est bien établi la plupart du temps, la prise en compte du patient devrait être systématisée tout au long du cycle de vie du médicament et du parcours de soin du patient.

ZOOM SUR LE SECTEUR

La Fondation des entreprises du médicament pour l'accès aux soins

En 2020, la Fondation des entreprises du médicament a développé un axe prioritaire d'appel à projets sur l'innovation dans les parcours de santé, afin de soutenir des initiatives qui concernent : la prise en compte des comportements et déterminants de santé, le repérage et la détection des populations et des situations à risque et les actions visant à renforcer l'éducation thérapeutique et/ou l'adhésion des patients à leur traitement. La philosophie : récompenser des projets émanant directement des personnes concernées (patients, personnel soignant, aidants...) et prendre en compte les déterminants de santé autant que la maladie elle-même. Au total : 800 000 euros ont permis de soutenir 32 projets sur cet axe.



L'œil des parties prenantes

Des progrès sont remarquables, mais les parties prenantes attendent davantage de concertation entre les patients, via les associations, et les entreprises du médicament, en particulier au moment de la phase de recherche.

LA FONDATION
DES ENTREPRISES
DU MÉDICAMENT
POUR L'ACCÈS
AUX

soins



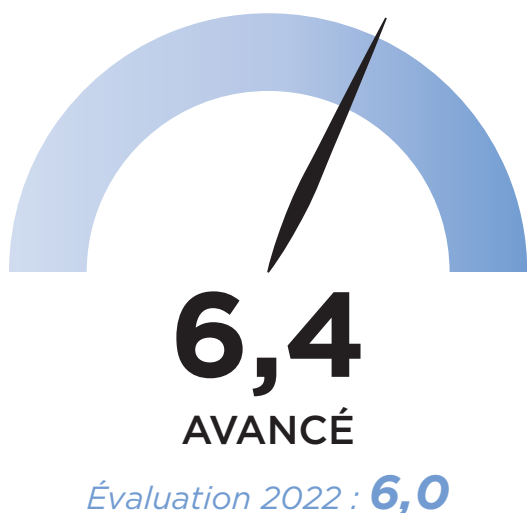
leem
fondation



Axe 2

**Poursuivre
la sécurisation de
l'approvisionnement
en médicaments**

ÉVALUATION 2023



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'ODD 3 est au cœur de PACTES et de cet engagement. Chaque engagement de cet axe « approvisionnement » contribue prioritairement à un deuxième ODD.

LES ENJEUX

Sujet de préoccupation majeur dans la société française en 2023, après un hiver marqué par une triple épidémie (Covid, bronchiolite, grippe) et des ruptures d'approvisionnement de médicaments courants, la lutte contre les pénuries est au cœur de la mission des entreprises du médicament. Compte tenu de l'impact potentiel sur les prises en charge des patients, les laboratoires s'engagent dans une démarche de sécurisation de leurs médicaments, en commençant par les plus indispensables. Ce qui sera déterminant pour la réactivité de tous les acteurs de la chaîne en cas de crise, c'est l'accès à l'information pour fluidifier les flux à travers le territoire. C'est ainsi que pourra être assuré l'approvisionnement en médicaments, là où les patients en ont besoin.

ENGAGEMENT 1

Diminuer les ruptures de stocks en médicaments essentiels

ENGAGEMENT 2

Améliorer l'information en situation de tension d'approvisionnement

AXE 2 ENGAGEMENT 1

Diminuer les ruptures de stocks en médicaments essentiels

OBJECTIFS DU SECTEUR

Sécuriser l'approvisionnement d'une liste spécifique de médicaments essentiels.
Assurer un suivi systématique des ruptures et le communiquer de façon transparente.



ODD prioritaire

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



ÉVALUATION 2023



6,8
AVANCÉ

Évaluation 2022 : 6,9

Le niveau de maturité de cet engagement reste stable et apparaît comme le plus mature de la démarche. Cela reste néanmoins un enjeu majeur pour lequel le secteur doit encore progresser. Si près de 90%* des adhérents ont identifié les médicaments essentiels de leur portefeuille de médicaments, seuls 60% assurent le suivi de l'impact des mesures mises en place sur la diminution des ruptures en utilisant les indicateurs établis avec les autorités de santé (ANSM/Trusmed).

*Ceci correspond au pourcentage d'actions déployées totalement ou en cours, quel que soit le niveau de maturité de chaque action.

AXE 2 ENGAGEMENT 2

Améliorer l'information en situation de tension d'approvisionnement

OBJECTIF DU SECTEUR

Généraliser et optimiser l'information disponible sur la disponibilité des stocks pour les parties prenantes.



ODD prioritaire

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



ÉVALUATION 2023



5,9

INTERMÉDIAIRE

Évaluation 2022 : 5,1

Les entreprises ont poursuivi leurs efforts pour mieux informer leurs parties prenantes sur la disponibilité des stocks. Cet engagement a été plus suivi en 2023 qu'en 2022 et le niveau de maturité «intermédiaire» s'explique par l'expérience acquise pendant la crise de la Covid-19 et la volonté d'anticiper les prochaines pandémies.

Décryptage

Axe 2

Poursuivre la sécurisation de l'approvisionnement en médicaments



Pistes de progrès

Les résultats Axe déjà « avancé » l'an dernier ayant très légèrement évolué cette année.

Les progrès ont été plus marqués sur l'information au sujet de la disponibilité des stocks.

Pour aller plus loin La prise en compte des enjeux réglementaires dans une démarche RSE est souvent soumise à débat, et particulièrement dans le cadre de cet axe d'engagement.

Il serait utile également de définir dans cet axe des indicateurs ayant une obligation de « résultats » plus que de « moyens » comme cela est le cas actuellement pour cet axe. Cela obligerait les entreprises à aller plus loin dans leur engagement, et la maturité du secteur sur cette question s'en trouverait de facto renforcée.

ZOOM SUR LE SECTEUR

Leem - Faciliter le suivi des stocks avec TRACStocks



Céline Kauv
Directrice affaires pharmaceutiques au Leem

Créée en 2020, la plateforme TRACStocks (Traçabilité Risque Anticipation Consolidation des Stocks) a été conçue pour partager les données de stocks de médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM) avec les pouvoirs publics, afin de réagir plus efficacement en cas de crise.

Les objectifs de la plateforme sont de :

- Faciliter la communication de l'ANSM sur le niveau de disponibilité des MITM en tension d'approvisionnement ;
- Sécuriser la déclaration des données de stocks des entreprises à l'ANSM via une plateforme gérée par un tiers de confiance ;
- Garantir la confidentialité des données individuelles partagées avec l'ANSM et permettre un accès à l'information différencié selon les acteurs.



L'œil des parties prenantes

Il s'agit d'un enjeu crucial aujourd'hui, avec un impact non négligeable sur le système de santé.

Les parties prenantes ont observé les efforts des adhérents du Leem, mais perçoivent un écart entre la réalité et le résultat 2023 de PACTES.

Le sujet reste difficile pour tous. Par exemple, la liste des médicaments définie par les autorités est un sujet complexe à traiter pour les entreprises.

Certaines parties prenantes s'interrogent sur la légitimité de ce sujet très réglementaire dans une démarche RSE.

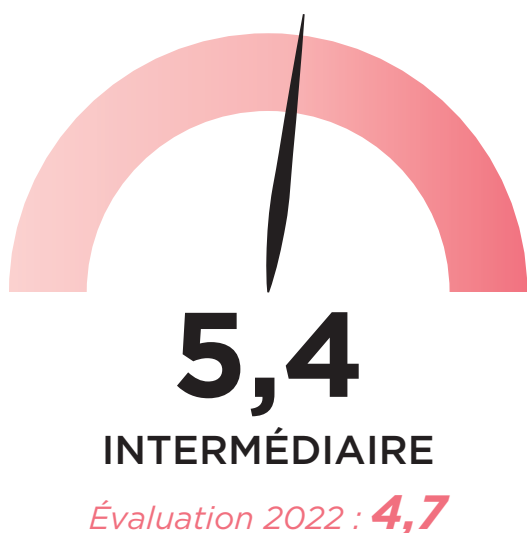


Axe 3

**Contribuer
à la construction
d'une société
inclusive**

Axe 3 Contribuer à la construction d'une société inclusive

ÉVALUATION 2023



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'ODD 3 est au cœur de PACTES et de cet engagement.
Chaque engagement de cet axe « patients » contribue prioritairement à un deuxième ODD.

LES ENJEUX

Plus de 100 000 personnes travaillent en 2023 dans les entreprises du médicament. Le secteur a une responsabilité sur les enjeux d'insertion, d'égalité professionnelle, de diversité dans le recrutement, d'emploi des jeunes, des seniors, des personnes en situation de handicap ou des publics plus éloignés de l'emploi. L'enjeu est de promouvoir une société plus inclusive et juste, où chacun peut s'épanouir et apporter sa singularité à l'entreprise.

ENGAGEMENT 1

Renforcer la diversité dans le recrutement

ENGAGEMENT 2

Soutenir les aidants et les personnes impactées par leur état de santé afin de les maintenir en emploi

ENGAGEMENT 3

Accélérer la politique d'égalité femmes/hommes

AXE 3 ENGAGEMENT 1

Renforcer la diversité dans le recrutement

OBJECTIFS DU SECTEUR

Accroître la part de collaborateurs en situation de handicap employés par l'entreprise.

Mieux intégrer les publics éloignés de l'emploi dans le recrutement.

Promouvoir les métiers du médicament auprès des jeunes.

Développer une politique volontariste de recrutement d'alternants.



ODD prioritaire

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



ÉVALUATION 2023



6,1
AVANCÉ

Évaluation 2022 : 5,9

L'augmentation de la maturité est essentiellement due au changement méthodologique d'évaluation. Autrement dit, de nouvelles entreprises ont démarré des actions, en particulier liées au recrutement de collaborateurs ou d'alternants en situation de handicap. De même, le recours plus systématique à des établissements ou services d'aide par le travail (Esat) comme fournisseurs a été enclenché cette année par 45 % des adhérents.

AXE 3 ENGAGEMENT 2

Soutenir les aidants et les personnes impactées par leur état de santé afin de les maintenir en emploi

OBJECTIFS DU SECTEUR

Mettre en place un programme de soutien pour identifier, prendre en compte et valoriser l'expérience et l'expertise des aidants et des personnes fragilisées par leur état de santé au sein de l'entreprise.

Œuvrer pour le maintien dans l'emploi des aidants et personnes fragilisées dans leur emploi par leur état de santé.

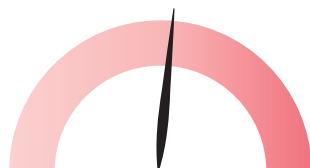


ODD prioritaire

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



ÉVALUATION 2023



5,3
INTERMÉDIAIRE

Évaluation 2022 : 3,9

Le niveau de maturité de cet engagement a bien progressé, tant par les actions réalisées que par la révision de la méthodologie.

Le progrès est significatif pour les actions permettant aux aidants de mieux concilier l'équilibre vie personnelle/vie professionnelle. Ainsi, l'information sur les différents programmes de soutien est partagée aux salariés dans 76 % des entreprises.

Enfin, la vigilance sur l'isolement des aidants et des personnes malades est mise en œuvre par davantage d'entreprises.

AXE 3 ENGAGEMENT 3

Accélérer la politique d'égalité femmes/hommes

OBJECTIFS DU SECTEUR

Atteindre la parité dans les instances de décision des entreprises à l'horizon 2025.

Atteindre l'égalité des salaires et promotions professionnelles pour un «travail de valeur égale» à l'horizon 2025.

Favoriser la prise en compte de la parentalité dans les entreprises.

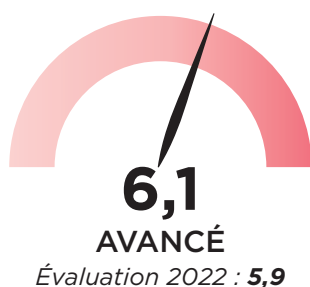


ODD prioritaire

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



ÉVALUATION 2023



Les entreprises du Leem atteignent le niveau « avancé » pour cet engagement. Cependant, très peu de nouvelles actions ont été enclenchées. Viser la parité dans les instances de décision est bien intégré par les entreprises, ainsi que l'ambition d'aller vers un «travail de valeur égale». En revanche, la prise en compte de la parentalité est moins avancée chez la plupart des adhérents.



Lumière sur...

Sanofi – Objectif inclusion avec Mozaïk RH



Parmi les initiatives de Sanofi afin de favoriser l'inclusion de jeunes issus de milieux modestes, le groupe s'est associé avec Mozaïk RH. Ce cabinet de recrutement engagé dans la lutte contre les inégalités et les discriminations à l'embauche permet à de jeunes diplômés écartés des processus de recrutement (absence de réseau, biais cognitifs...) de trouver des opportunités professionnelles. Le site de recrutement de Sanofi, partenaire stratégique de Mozaïk RH, est directement connecté à la plateforme numérique DiversifiezVosTalents.com, qui associe les profils aux offres.



« Chez Sanofi, nous valorisons la diversité et favorisons l'inclusion. C'est pourquoi nous sommes partenaires du cabinet de recrutement et conseil en diversité Mozaïk RH. Un accompagnement aux principes du recrutement inclusif a été proposé aux managers recruteurs d'alternants de Sanofi. Mozaïk RH accompagne également Sanofi pour coacher et préparer les jeunes (CV & orientation) dans le cadre de l'événement Place d'Avenir. »

Nicolas Pouchain, Head Of Talent Acquisition & Diversity & Inclusion Sanofi France

Pfizer – Parents égaux, parents heureux

Signataire de la Charte de la parentalité en entreprise, Pfizer France a fait le choix de l'équité pour faire évoluer les représentations liées à la parentalité en entreprise, créer un environnement favorable aux femmes enceintes et aux salariés parents et respecter le principe de non-discrimination dans l'évolution professionnelle.

Pierre Fabre – Aidants aidés

Pour aider ses collaborateurs aidants à concilier vie professionnelle et personnelle, Pierre Fabre a construit une offre de service adaptée à leurs besoins. Grâce à la présence de deux responsables des affaires sociales en interne, les salariés aidants peuvent recevoir un accompagnement personnalisé dans la durée ainsi qu'un soutien sous la forme d'aides financières et administratives ou d'aménagements ponctuels. Le groupe veille à informer, sensibiliser et former les managers et la communauté RH sur la relation d'aide, la communication, le repérage de signaux faibles, le statut et le rôle d'aidant, et l'impact sur la vie personnelle et professionnelle de cette situation. Cette politique d'inclusion avancée a valu au groupe Pierre Fabre l'obtention en 2021 du label Cap'Handéo « Entreprise engagée auprès de ses salariés aidants », première entreprise d'Occitanie à recevoir ce label.



Mathilde Benqué
Assistante sociale du travail
et référente handicap chez
Pierre Fabre

Amgen – « C'est notre diversité qui fait la différence »

#Sexisme, #âgisme, #racisme, #homophobie : Amgen a lancé en 2022 une campagne de communication engagée qui dénonce les discriminations et prône la #diversité et l'#inclusion au #travail. C'était un projet destiné à l'origine uniquement à l'interne et déployé à l'occasion du #DiversityAwarenessMonth en octobre 2022, via des affiches dans les locaux et sur le réseau social interne. L'objectif ? Interpeller et sensibiliser les collaborateurs sur l'engagement d'Amgen France à favoriser un environnement de travail bienveillant et inclusif. Face aux multiples réactions, la décision a été prise d'adresser cette campagne au plus grand nombre au-delà d'Amgen.



“ En France, plus d'1 salarié sur 2 déclare avoir déjà été victime d'au moins une forme de discrimination au travail. La diversité est importante chez Amgen. Chaque salarié doit pouvoir s'épanouir dans l'entreprise dans son authenticité, en se sentant libre de partager la réalité de son vécu sans craindre le regard de son environnement professionnel. Nous avons souhaité accompagner et sensibiliser nos collaborateurs sur ce sujet de société et porter cet engagement en externe.

Le projet est exemplaire puisqu'il est participatif, inclusif et a permis de faire bouger les lignes et de mettre en place des mesures concrètes pour les collaborateurs au sein de l'entreprise tout en ouvrant la parole sur ces sujets.

« AH BON IL EST GAY ?
ÇA NE SE VOIT PAS ! »

« MAIS NON, ELLE EST
TROP JOLIE POUR ÊTRE
LESBIENNE ! »

En France, plus d'1 salarié sur 2 déclare avoir déjà été victime d'au moins une forme de discrimination au travail.

NOUS N'AVONS PAS ENCORE TROUVÉ CE TRAITEMENT...

HOMOPHOBIX
TRAITEMENT CONTRE L'«HOMOPHOBIE»

...EN REVANCHE, ON S'ENGAGE SUR LE SUJET À NOTRE MANIÈRE !

Chez Amgen, nous veillons constamment à favoriser un environnement de travail bienveillant où chacun se sent inclus et respecté.

Pour en savoir +
Scannez le QR code

CEST NOTRE DIVERSITÉ QUI FAIT LA DIFFÉRENCE. AMGEN

Novartis – 16 semaines off pour tous les parents

Pour que parité rime avec égalité, Novartis a instauré un congé parental «second parent» de 16 semaines, rémunéré à 100%. Cette politique est déployée depuis 2020. En offrant le même congé parental à tous les parents, quels que soient leur genre ou leur orientation sexuelle, Novartis encourage un changement culturel et permet une meilleure égalité entre les genres. Cette bonne pratique contribue à créer un environnement de travail ouvert, inclusif et plus respectueux des individus.

Enfin, la décision de dévoiler la campagne de communication engagée en externe a donné une autre dimension au projet en faisant d'Amgen une entreprise qui influence positivement son écosystème.»

Charlotte Scordia-Warembourg
Directrice Communication et RSE d'Amgen

Décryptage

Axe 3

Contribuer à la construction d'une société inclusive



Pistes de progrès

Les résultats Les entreprises ont globalement peu progressé sur cet axe, mais elles ont démarré un grand nombre d'actions cette année. Les résultats sur chacun des trois engagements sont contrastés, les progrès les plus significatifs ont concerné le soutien aux aidants et aux personnes fragilisées par leur état de santé.

Pour aller plus loin Les actions pour prendre en compte les aidants se sont multipliées cette année, ce qui montre que les adhérents du Leem ont pris ce sujet à bras-le-corps comme l'illustre Pierre Fabre (cf. page 30).

L'engagement sur l'accélération de la politique d'égalité entre les hommes et les femmes étant au niveau avancé, la mise en place d'un objectif quantitatif pour PACTES permettrait d'encourager aussi les PME.

ZOOM SUR LE SECTEUR

HandiEM - Le Duoday

HandiEM et 100 % Handinamique (Fédération nationale pour l'insertion professionnelle des jeunes handicapés) ont déployé le Duoday au sein des entreprises du médicament pour faire découvrir les métiers de l'industrie pharmaceutique dans une dynamique inclusive.

Lors d'un Duoday, des binômes sont constitués d'une personne en situation de handicap et d'un collaborateur. Le principe est de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants, des demandeurs d'emploi et des personnes en situation de handicap du secteur adapté et protégé et de sensibiliser les collaborateurs au handicap.

En 2022, le Duoday a mobilisé 14 entreprises du médicament avec 89 duos réalisés par les acteurs de l'insertion et 13 actions de mentorat auprès des étudiants accompagnés dans leurs projets professionnels. Une démarche prolongée par 10 actions « Handimmersion », des journées de découverte des métiers de l'entreprise en dehors du Duoday.



L'œil des parties prenantes

Les parties prenantes suggèrent de définir des objectifs communs pour le secteur.

Par exemple, le Leem pourrait définir un objectif quantitatif global au sujet de la parité hommes-femmes parmi les dirigeants. Cela donnerait plus de visibilité à la trajectoire des entreprises du médicament.



HANDIEM
Handicap Entreprises du Médicament

**Emploi & handicap,
et si on commençait
par un DUO ?**

**DÉCOUVREZ LE POUVOIR DE LA RENCONTRE,
PARTICIPEZ AU DUODAY !**



Une journée

d'immersion au sein de
la fonction publique ou
d'une entreprise



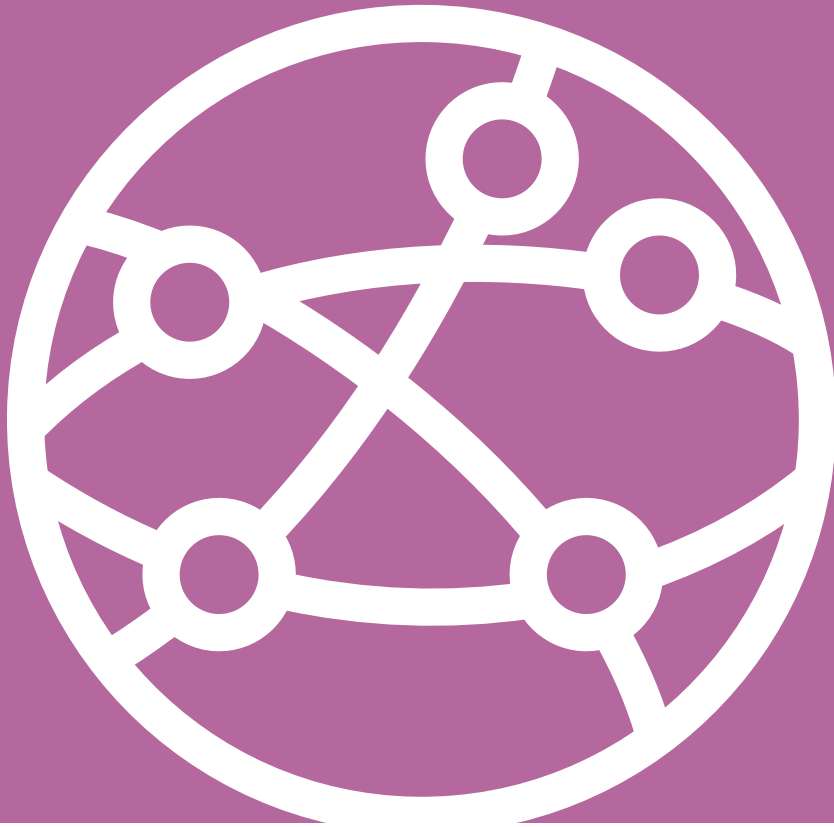
Un binôme

avec des professionnels
des services centraux
des ministères ou de
l'entreprise



Des opportunités

découverte d'un métier,
réseautage, recrutement

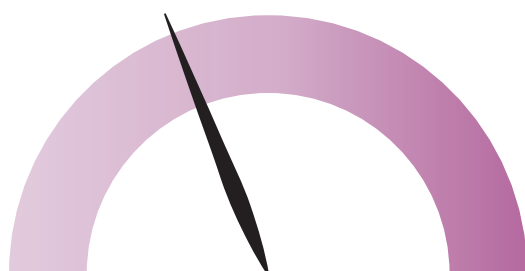


Axe 4

**Renforcer
la transparence
des liens
et des
financements**

Axe 4 Renforcer la transparence des liens et des financements

ÉVALUATION 2023



3,8

INTERMÉDIAIRE

Évaluation 2022 : **3,8**

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



L'ODD 16 est au cœur de cet axe « transparence » et de ses deux engagements. L'ODD 3 est transversal à PACTES.

LES ENJEUX

L'exigence de transparence envers l'industrie pharmaceutique s'est considérablement renforcée ces dernières années et a conduit à la mise en place d'une législation très stricte. Deux zones à risque sont particulièrement scrutées par la société civile : les conflits d'intérêt avec les professionnels de santé et l'utilisation des fonds publics. Les liens de travail entre les entreprises du médicament, les professionnels de santé et les associations de patients, malgré ce cadre limitant, existent et sont essentiels pour améliorer la prise en charge des patients grâce au progrès thérapeutique. Dans le cadre du débat sur le prix des nouveaux médicaments et sous la pression d'associations, le gouvernement a imposé aux entreprises du médicament de mettre à la disposition du Comité économique des produits de santé le montant des investissements publics de recherche et développement dont elles ont bénéficié pour le développement de certains médicaments. À l'ère des fake news, les entreprises du médicament souhaitent contribuer à l'amélioration de la transparence sur leurs activités, afin de participer à la construction d'un débat citoyen éclairé.

ENGAGEMENT 1

Assurer une information adaptée et transparente sur les relations des entreprises du médicament avec les professionnels de santé et les patients

ENGAGEMENT 2

Informar sur les aides publiques et investissements en matière de recherche et de développement

AXE 4 ENGAGEMENT 1

Assurer une information adaptée et transparente sur les relations des entreprises du médicament avec les professionnels de santé et les patients

OBJECTIFS DU SECTEUR

Formaliser et communiquer son engagement vis-à-vis de ses parties prenantes.

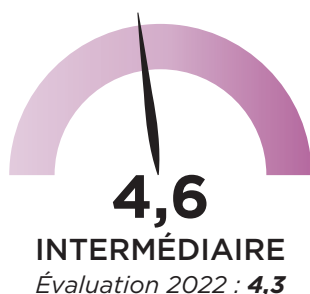
Favoriser la lisibilité des liens avec ses parties prenantes.



ODD prioritaire



ÉVALUATION 2023



Les entreprises ont poursuivi leurs actions d'information sur leurs relations avec les professionnels de santé et les patients, avec des niveaux de maturité assez hétérogènes. Si la quasi-totalité des adhérents (98%) ont formé leurs collaborateurs sur les enjeux de la transparence et des liens d'intérêts, seulement un quart des entreprises ont élaboré une charte en collaboration avec les associations de patients.

AXE 4 ENGAGEMENT 2

Informier sur les aides publiques et investissements en matière de recherche et de développement

OBJECTIFS DU SECTEUR

Informier sur le montant des aides publiques perçues en matière de recherche et développement (R&D).

Communiquer chaque année le montant des investissements réalisés sur le territoire en recherche et développement.



ODD prioritaire



ÉVALUATION 2023



Les entreprises répondant à l'autoévaluation en 2023 ont légèrement moins suivi cet engagement comparé à l'an passé. Les déclarations d'aides ou de financement sont faites au Comité économique des produits de santé par la moitié des entreprises. A contrario, les communications publiques sur ces sujets ne sont réalisées que par moins d'un quart des entreprises.

30 ans d'encadrement des relations avec les professionnels de santé et les institutions

ENCADREMENT DES AVANTAGES

1

Loi du 27 janvier 1993
(dite « anti-cadeaux »)

Elle consacre le principe d'interdiction d'offre d'avantages à des professionnels par des entreprises qui produisent des médicaments remboursés. Certaines dérogations restent possibles, sous condition.



2
Loi du 18 janvier 1994

Elle précise et complète les dispositions de la loi « anti-cadeaux ».

1994

1993

TRANSPARENCE DES LIENS D'INTÉRÊTS

3

Loi du 4 mars 2002

Elle renforce le dispositif et étend le champ d'application :

- double interdiction : interdiction d'offrir pour les entreprises mais aussi de recevoir de la part des professionnels de santé ;
- et par ailleurs, extension des sanctions aux agents publics (principe d'interdiction totale).



4

Loi du 29 décembre 2011

Elle élargit le champ d'application du dispositif aux étudiants se destinant aux professions de santé et aux associations les représentants.



2011

2002



1

Loi du 29 décembre 2011

Elle instaure un nouveau dispositif « transparence des liens » entre les industriels et les acteurs de la santé avec l'obligation de publication de ces liens par les entreprises sur un site accessible au public : transparence.sante.gouv

5

Ordonnance du 19 janvier 2017

Nouveau dispositif « encadrement des avantages » qui refond dans son intégralité le dispositif antérieur.

- Extension à la quasi-totalité des produits de santé.
- Extension des personnes concernées par le dispositif.
- Passage d'un régime d'avis à un régime de déclaration ou d'autorisation préalable strict.
- Obligation de transmettre les dossiers via des outils de téléprocédure (IDAHE ou EPS).



6

Loi du 24 juillet 2019
(dite « Ma santé 2022 »)

Elle restreint les avantages qui peuvent être octroyés à titre dérogatoire aux étudiants et aux conseils nationaux professionnels.

2019

2017

2016

2011

2002

1993

1994

2

Loi du 26 janvier 2016

Elle renforce le dispositif « transparence des liens » avec l'ajout de catégories d'informations à publier (ex. montant des rémunérations versées).



3



Loi du 24 juillet 2019

Elle élargit le champ d'application du dispositif aux influenceurs.

Décryptage

Axe 4

Renforcer la transparence des liens et des financements



Pistes de progrès

Les résultats La maturité des entreprises pour cet axe est restée stable cette année. L'engagement d'information sur les relations avec les parties prenantes a été plus suivi que celui sur les aides publiques et investissements.

Pour aller plus loin La transparence et l'éthique sont des sujets à placer au cœur de l'activité de l'industrie pharmaceutique, tant les attentes des parties prenantes sont importantes.

Au-delà de la transparence des liens et des financements identifiée par PACTES, la demande s'intensifie du côté des parties prenantes sur d'autres sujets comme les informations relatives à l'impact environnemental du médicament. Par exemple, la publication de l'empreinte carbone du médicament est attendue par les professionnels de santé et les citoyens.

ZOOM SUR LE SECTEUR

Le Codeem, gardien de l'éthique et de la déontologie du secteur

Le Codeem est le Comité d'éthique et de déontologie des entreprises du médicament, créé en 2011 par le Leem. Gardien du respect des règles déontologiques et de l'éthique de la profession, le Codeem fait respecter,



Sofia Afonso
Directrice
du pôle éthique
& déontologie
du Leem

par ses recommandations ou ses sanctions, les dispositions déontologiques professionnelles (DDP) des entreprises du médicament : il favorise les adaptations de ces dispositions, conseille par ses avis les membres du Leem et contribue au règlement amiable

des litiges via la médiation. Il élabore des avis à l'attention du Président et du Conseil d'administration du Leem relatifs à l'éthique des activités des entreprises du médicament. Il évalue la compatibilité des événements professionnels et scientifiques aux DDP. Le Codeem peut s'autosaisir mais également être saisi par ses membres, les instances du Leem, ou encore par des tiers, de toutes questions relevant de sa compétence.



L'œil des parties prenantes

Les attentes restent très fortes sur ces sujets pour les parties prenantes. De même, la stratégie RSE et l'éthique doivent pouvoir être lisibles par les patients.

Les financements reçus de l'État pour les médicaments ou pour les usines, ainsi que les aides pour la fixation des prix des médicaments, sont aussi attendus en termes de transparence. Dans les méthodologies d'évaluation des médicaments pilotées par les autorités de tutelle, les parties prenantes souhaitent connaître les liens avec les industriels, le cas échéant.

Rapport d'activité

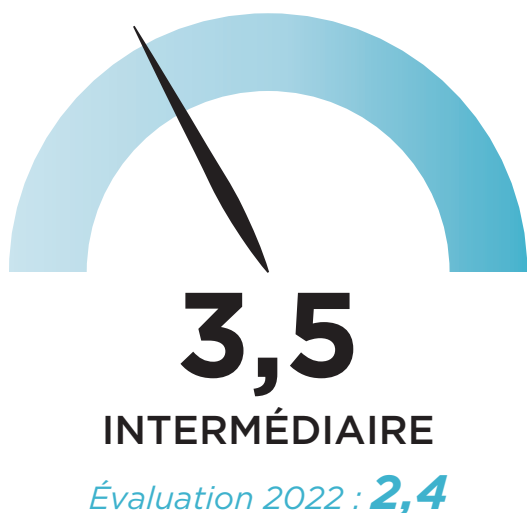
**2022 | Accompagner
pour continuer à
améliorer les pratiques
du secteur**



Axe 5  EN PROGRESSION

**Renforcer
la contribution
du secteur
à la protection
de l'environnement**

ÉVALUATION 2023



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



PACTES contribue principalement à quatre ODD environnementaux ainsi qu'à l'ODD 3. Le quatrième engagement fait le lien entre tous ces ODD.

LES ENJEUX

Entre 2030 et 2050, le changement climatique sera la cause de 250 000 décès supplémentaires par an, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'urgence climatique est reconnue par tous. Dans l'industrie pharmaceutique, la prise de conscience générale conduit à une volonté d'agir sur les différents plans impactés par le médicament : la réduction de l'empreinte carbone, le recyclage des déchets, mais aussi la protection de la biodiversité et les enjeux de santé environnementale. L'approche pluridisciplinaire et globale des enjeux sanitaires « One Health » conduit le secteur à réconcilier l'efficacité des médicaments, leur sécurité et leur viabilité avec le respect des écosystèmes (air pur, eau potable, vivant), en veillant à limiter les substances chimiques qui pourraient avoir un effet néfaste pour la santé humaine, la santé animale et l'environnement.

ENGAGEMENT 1

Être un contributeur actif aux objectifs sur le climat de l'accord de Paris

ENGAGEMENT 2

Améliorer l'empreinte environnementale des déchets d'emballages

ENGAGEMENT 3

Agir pour la préservation de la biodiversité

ENGAGEMENT 4

Être acteur de la santé environnementale

AXE 5 ENGAGEMENT 1

Être un contributeur actif aux objectifs sur le climat de l'accord de Paris

OBJECTIFS DU SECTEUR

Rester sous le seuil des 1,5°C de réchauffement planétaire établi par l'accord de Paris pour le scope 1 et 2 à l'horizon 2040.

Rester sous le seuil des 2°C de réchauffement planétaire établi par l'accord de Paris pour le scope 3 à l'horizon 2040.



ODD prioritaire

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



ÉVALUATION 2023



6,0
AVANCÉ

Évaluation 2022 : 4,1

Le niveau de maturité sur l'engagement climat a nettement progressé, en particulier en raison du changement de méthode. Néanmoins, 90% des entreprises mobilisent les acteurs concernés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). 60% d'entre elles ont réalisé un bilan carbone et défini des objectifs de réduction des émissions de GES de scope 1, 2 et 3, contre 52% l'année passée. 25% d'entre elles sont en train de le réaliser.

AXE 5 ENGAGEMENT 2

Améliorer l'empreinte environnementale des déchets d'emballages

OBJECTIFS DU SECTEUR

Privilégier l'utilisation de matières respectueuses de l'environnement dans les emballages.

Mettre en place et participer aux initiatives d'éco-conception des emballages (table ronde, comité de filières, Adelphe...).



ODD prioritaire

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



ÉVALUATION 2023



3,2
INTERMÉDIAIRE

Évaluation 2022 : 2,0

Le niveau de maturité a significativement progressé, passant de « initial » à « intermédiaire ». De très nombreuses nouvelles actions ont été réalisées. Les progrès concernent non seulement les emballages classiques comme les blisters, mais aussi les dispositifs médicaux accompagnant les médicaments. L'analyse du cycle de vie des emballages est effectuée par un tiers des entreprises, comparé à un quart l'an passé. Toutefois, des progrès restent à faire sur la publication des critères d'évaluation des produits et des résultats associés.

AXE 5 ENGAGEMENT 3

Agir pour la préservation de la biodiversité

OBJECTIF DU SECTEUR

Agir pour diminuer l'impact de ses activités sur la biodiversité et contribuer à sa protection.



ODD prioritaires



ÉVALUATION 2023



Rare engagement à être au niveau « initial » malgré le démarrage de nouvelles actions pour la préservation de la biodiversité cette année. 50 % des entreprises mènent des actions symboliques de réduction de leur impact sur la biodiversité comme : sensibiliser ses équipes aux enjeux de la biodiversité et aux obligations légales. Peu d'adhérents mènent des actions structurées en concertation avec leurs parties prenantes ou qui intègrent l'impact sur la biodiversité dès la conception des produits et emballages. Les entreprises répondant à l'auto-évaluation en 2023 ont légèrement moins suivi cet engagement comparé à l'an passé.

AXE 5 ENGAGEMENT 4

Être acteur de la santé environnementale

OBJECTIFS DU SECTEUR

Analyser, prévenir et mieux documenter les risques liés aux résidus des médicaments.

Favoriser le remplacement des substances les plus à risque pour l'environnement présentes dans les médicaments.

Participer à la recherche sur les impacts en santé du changement climatique.



ODD prioritaire



ÉVALUATION 2023



Les entreprises du Leem ont nettement progressé sur cet engagement qui reste malgré tout au stade de maturité « initial ». Outre le changement méthodologique de notation, les progrès sont dus à des actions telles que celles sur le lien entre climat et santé. 50 % des adhérents participent à sa connaissance, tandis que 23 % en font un axe de R&D. Les partenariats de recherche « climat-santé » sont, quant à eux, peu développés.

Lumière sur...

Upsa – Let the sun shine...



Une initiative originale a vu le jour sur le site d'Upsa en Gascogne : l'installation d'ombrières photovoltaïques a permis de couvrir l'ensemble des 4500 m² de parking. La production annuelle d'électricité de ces panneaux est estimée à environ 1200 MWh/an (soit environ 5% de la consommation annuelle du site industriel), et 100% de l'électricité produite sera autoconsommée. Un projet soutenu par la région Nouvelle-Aquitaine.



« Cette installation de panneaux photovoltaïques s'inscrit dans la continuité de nos engagements de sobriété énergétique. »

Grégory Caceres
Directeur Investissements industriels,
Upsa

AstraZeneca – Innover pour atteindre l'ambition Net-Zero



Carole Manducher
Corporate Affairs
Director
AstraZeneca

« AstraZeneca s'est engagé au niveau monde dans un plan « Ambition Zéro Carbone » d'envergure. À ce titre, nous étudions tous les moyens pour favoriser la décarbonation de nos médicaments, de leur conception à la production en passant par le parcours

de soins des patients. En France, plusieurs initiatives sont en cours, en particulier sur notre site de Dunkerque, pour éviter, réduire et capturer nos émissions liées à la production des médicaments inhalés contre la BPCO et l'asthme. Grâce à la mobilisation de nos équipes, trois nouveaux procédés sont déployés simultanément sur le site de Dunkerque pour contribuer à l'objectif de réduction de 98% des GES du groupe sur scope 1 et 2 à horizon 2026, et de 50% sur le scope 3 à horizon 2030 : la cryo-condensation, le vacuum purge et un nouveau gaz propulseur à potentiel de réchauffement climatique proche de zéro. »

Janssen – Recyclage des enregistreurs de température



« Dans la continuité de sa responsabilité élargie du producteur (REP), Janssen s'engage dans les territoires d'outre-mer en proposant une solution de collecte

et de recyclage des enregistreurs de températures expédiés avec les colis froids. Cette solution coconstruite avec l'éco-organisme Ecosystem et La Poste a permis le recyclage de plus de 1600 enregistreurs depuis son lancement en 2021. »

Sylvie Cronier
Chargée de projet Environnement chez Janssen



Novo Nordisk – Le recyclage des stylos injectables

25 tonnes de plastiques pourraient être économisées grâce au programme «Returpen» de collecte et de recyclage des stylos injecteurs pré-remplis, lancé par Novo Nordisk au Danemark en 2020. Les stylos, utilisés par exemple dans le traitement du diabète, peuvent être ramenés par les patients aux officines, ou envoyés par voie postale. Ils sont ensuite exportés au Danemark, où les matériaux qui les composent sont revalorisés dans d'autres filières. Novo Nordisk a notamment conclu un partenariat avec une entreprise danoise de design de mobilier pour transformer les stylos en chaises (120 stylos = une chaise) et en lampes. Un pilote est en cours dans 4 régions en France : Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie et Centre-Val de Loire.

Roche – Accompagner ses fournisseurs dans leur transition

Soucieux d'aller plus loin dans sa démarche RSE auprès de ses parties prenantes, Roche a intégré les critères HSE* dans la sélection de ses partenaires et les accompagne dans la construction de leur politique RSE.

Par exemple, le travail de Roche avec Arvato Supply Chain Solutions a permis au dépositaire :

- La refonte de sa gouvernance RSE
- L'ajustement de sa politique sécurité santé des collaborateurs
- La production d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre
- La mise en place du pilotage des activités HSE

* Respect des directives hygiène, sécurité et environnement.



« Le poids de l'approvisionnement, du stockage et de la distribution de nos médicaments représente une part importante de notre impact environnemental bien sûr, mais également social et économique. La déclinaison de la démarche RSE de Roche passe ainsi nécessairement par une approche collaborative avec notre dépositaire logistique. »

Gwenaëlle Rouillon
Directeur d'unité Logistique & Service Clients, Roche



Bayer et GE Healthcare – Recyclage des produits de contraste

Dans une volonté de réduction et de revalorisation des déchets au-delà des emballages, les entreprises Bayer et GE Healthcare ont toutes deux mis au point des filières de recyclage des composants des produits de contraste employés dans l'imagerie médicale. L'iode, présent dans ses produits de contraste, est une ressource non renouvelable et qui peut à terme représenter un danger pour l'homme et l'environnement. Il convient donc de réduire au maximum les rejets. Pour cela, le recyclage est une très bonne solution.

Le service «re:contrast» de Bayer récupère les résidus de produits de contraste grâce à un procédé qui consiste à traiter l'iode et le gadolinium et à les réintégrer dans une nouvelle chaîne d'approvisionnement. L'iode et le gadolinium ainsi collectés peuvent être utilisés pour diverses applications, hors usage médical.

GE Healthcare, qui est l'un des plus importants fabricants et fournisseurs mondiaux d'agents de contraste iodés, s'est engagé depuis plusieurs années dans la collecte des résidus d'iode de ses produits et leur recyclage.



Lise Lemonnier
Directrice
de l'Engagement
de Bayer France
et Présidente
du Comité PACTES
du Leem



Laurence Julien
Directrice Marketing
Contraste Chef
de projet RSE chez
GE Healthcare
France

Pierre Fabre – Conservatoires et jardins botaniques

Pierre Fabre est engagé depuis sa création dans la protection de la biodiversité, sa production de médicaments étant directement liée au monde végétal. Parmi les initiatives les plus notables, le groupe a développé depuis 2001 des conservatoires et jardins botaniques, lieux de recherche, de sauvegarde et de conservation qui abritent près de 1000 espèces, dont plus de 300 sont menacées. L'un de ces conservatoires a obtenu l'agrément étiquette de la CITES, procédure qui facilite les échanges entre scientifiques et institutions engagés dans des actions de recherche, de conservation et de préservation de la diversité végétale. Pionnier dans cette démarche, Pierre Fabre a été le premier organisme français privé à obtenir l'agrément CITES en 2010.



“ L'intégration de la biodiversité à tous les niveaux de la stratégie de l'entreprise permet de sensibiliser et embarquer les collaborateurs, de contribuer à un meilleur environnement de travail et de réduire l'impact environnemental de nos sites. »

Alexandre Panel
Responsable Pôle Agriculture durable, Qualité
et Expertise botanique chez Pierre Fabre

Bonnes pratiques de gestion de la biodiversité



ENGAGEMENTS SUR NOS SITES

1 PROMOUVOIR LES JACHÈRES FLEURIES ET PELOUSES MELLIFÈRES

♥ Augmenter les sources de nourriture pour les insectes.



Cauquillous : jachères fleuries avec des semences certifiées «végétal local», adaptées aux insectes locaux.



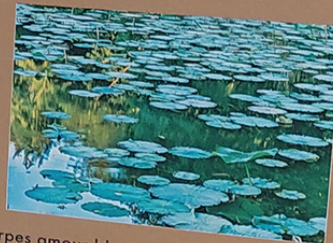
2 GÉRER DIFFÉREMMENT LES ESPACES

♥ Augmenter la biodiversité du site.

Cauquillous : tonte différenciée sur les grandes pelouses à l'entrée du site : on observe une repousse de chênes!

3 PROTÉGER LES ZONES HUMIDES

♥ Assurer une gestion spécifique pour protéger ces zones particulièrement riches en biodiversité et les plus menacées par les aménagements.



Cauquillous : dans le lac, présence de carpes amour blanc, carpes koi et carpes argentées. Elles sont un excellent filtre pour l'eau ! Certaines Carpes amour ont d'ailleurs été amenées sur le lac du Carla pour le nettoyer.



4 FAVORISER LES ABRIS NATURELS OU ARTIFICIELS

♥ Assurer la présence d'abris permettant à la petite faune de s'installer : hôtels à insectes, arbres morts...

Cauquillous : moindre entretien de la forêt (arbres morts laissés sur place) et des chemins. Développement des espaces boisés.

5 S'INFORMER SUR LA BIODIVERSITÉ

Cauquillous : inventaires biodiversité 4 saisons.



Décryptage

Axe 5

Renforcer la contribution du secteur à la protection de l'environnement



Pistes de progrès

Les résultats Le niveau de maturité de cet axe a bien progressé, surtout en raison du démarrage de nouvelles actions.

Cette amélioration est visible pour les engagements climat, l'amélioration de l'empreinte des emballages et la santé environnementale, mais beaucoup moins pour la biodiversité.

Pour aller plus loin Si la sensibilisation aux enjeux climatiques va grandissante avec de nombreuses fresques du climat déployées en entreprise, les engagements de PACTES pourraient être plus ambitieux sur l'environnement.

Outre l'ambition climatique qui pourrait être rehaussée, les enjeux d'économie circulaire et d'écoconception pourraient s'appliquer non seulement aux emballages, mais aussi aux médicaments, et prendre en compte toute la chaîne de valeur.

Enfin, un effort particulier doit être mené pour que les entreprises répondent davantage aux enjeux de la biodiversité.



L'œil des parties prenantes

Les engagements de cet axe doivent être vraiment plus ambitieux au regard des enjeux environnementaux actuels.

Pour le climat, les parties prenantes suggèrent de rehausser les engagements climat des entreprises (objectif 1,5°C...) et aussi d'inclure l'adaptation au changement climatique.

La réduction de l'empreinte environnementale doit s'appliquer tant aux médicaments qu'aux emballages. La prise en compte des impacts de l'usage des médicaments sur l'environnement, l'adaptation aux nouvelles maladies et l'eau sont des enjeux à pleinement intégrer dans PACTES.

L'impact environnemental du médicament devra nécessairement être concilié demain avec les critères actuels d'autorisation de mise sur le marché du médicament : efficacité, sécurité et qualité.

ZOOM SUR LE SECTEUR

Le plan de décarbonation du Leem

Le Leem s'est fixé des objectifs de réduction d'émissions de CO₂ alignés avec les objectifs de l'accord de Paris (rester en dessous de 1,5°C de réchauffement climatique sur les scopes 1 et 2 et en dessous de 2°C sur le scope 3), et plus ambitieux que les préconisations pour le secteur de l'initiative SBTi (Science-based Targets Initiative, initiative ayant vocation à accompagner les entreprises dans la réduction des émissions de CO₂ responsables du réchauffement climatique).

La sortie du plastique à usage unique

Pour répondre aux objectifs nationaux de réduction des emballages plastiques à usage unique, fixés par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), le Leem a établi la feuille de route 3R des entreprises du médicament en mai 2023. Cette feuille de route documente les potentiels de réduction, de recyclage et de réemploi des produits pharmaceutiques en France et identifie des pistes de solutions ainsi que les investissements associés.

Les engagements des entreprises du médicament :

- Une baisse de **50 %** des émissions de CO₂ à horizon 2030, sur les scopes 1 et 2* (objectif SBTi pour le secteur : 37,7%).
- Une réduction de **25 %** des émissions de CO₂ à horizon 2030, sur le scope 3* (objectif SBTi pour le secteur : 23%)
- La substitution de **100 %** des blisters mono PVC/aluminium par des blisters recyclables à horizon 2030 pour les médicaments nécessitant les propriétés barrières les plus faibles.
- Des travaux de R&D initiés pour développer des blisters en papier thermoformé à horizon 2040.

* Sur le périmètre de la production et de la consommation de médicaments, en prenant comme année de référence 2021.



Axe 6  EN PROGRESSION

**Faire de la RSE
un pilier
de la stratégie
de l'entreprise**

Axe 6 Faire de la RSE un pilier de la stratégie de l'entreprise

ÉVALUATION 2023



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ici, PACTES contribue prioritairement à trois ODD, un par engagement.

LES ENJEUX

La loi PACTE du 22 mai 2019 attribue à toutes les entreprises installées en France une responsabilité « sociale et environnementale ». Les notions de « raison d'être » et « d'entreprise à mission pour une économie responsable » précisées dans la loi sont une incitation pour tout type d'entreprise à concilier but lucratif et prise en compte des impacts sociaux et environnementaux. Cette convergence des performances financière et extra-financière est ce qu'on appelle la performance intégrée. Une gouvernance adaptée, permettant d'intégrer la RSE au cœur de la stratégie de chaque entreprise, est nécessaire pour y parvenir.

ENGAGEMENT 1

Mettre en place une gouvernance qui permette d'intégrer la RSE dans la stratégie de l'entreprise

ENGAGEMENT 2

Former l'ensemble des collaborateurs aux enjeux de la RSE

AXE 6 ENGAGEMENT 1

Mettre en place une gouvernance qui permette d'intégrer la RSE dans la stratégie de l'entreprise

OBJECTIFS DU SECTEUR

Intégrer des critères RSE dans la stratégie de l'entreprise.

Établir un dialogue régulier et constructif avec ses parties prenantes.

Assurer le pilotage de la performance RSE de l'entreprise.



ODD prioritaires

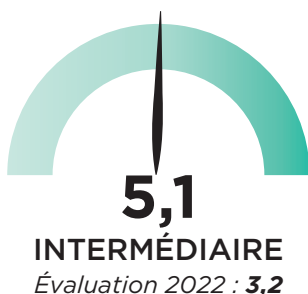
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



ÉVALUATION 2023



Le niveau de maturité de cet engagement s'est nettement amélioré. L'organisation de la gouvernance RSE est un sujet mature chez de nombreux adhérents. Par exemple, 95 % des entreprises répondant à l'autoévaluation ont déclaré « nommer une personne responsable RSE au sein de l'entreprise, chargée de mettre en place la démarche ». L'intégration de critères RSE dans la rémunération des dirigeants est désormais prise en compte par 35 % des répondants. Enfin, le dialogue avec les parties prenantes est davantage intégré aux pratiques de l'entreprise. Cette année, 38 % des adhérents ont systématisé la réévaluation de la cartographie de leurs parties prenantes.

AXE 6 ENGAGEMENT 2

Former l'ensemble des collaborateurs aux enjeux de la RSE

OBJECTIFS DU SECTEUR

Sensibiliser les salariés aux enjeux de la RSE.

Former les responsables RSE aux enjeux spécifiques de la RSE pharmaceutique.

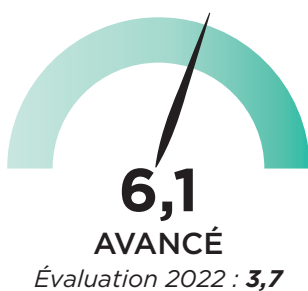


ODD prioritaires

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



ÉVALUATION 2023



La maturité du secteur vis-à-vis de la formation des collaborateurs à la RSE a très nettement évolué passant du niveau « intermédiaire » au niveau « avancé ». De très nombreuses actions ont été réalisées. Les progrès sont notés aussi bien pour les actions de formation que pour les actions permettant aux salariés de déployer les engagements RSE de l'entreprise. Pour 90 % des adhérents, les salariés volontaires ont la possibilité de s'impliquer dans la mise en œuvre des actions RSE en tant que relais de l'engagement. L'accent est mis sur les enjeux spécifiques de la RSE pharmaceutique : 38 % des entreprises ont proposé une formation certifiante à l'ensemble des équipes RSE, comparé à 13 % l'année passée.

Lumière sur...

Amgen – Un label très complet



LABEL DE QUALITÉ
THQSE®

“ Amgen France est la première entreprise pharmaceutique

française à avoir obtenu le label de qualité THQSE (Très Haute Qualité Sanitaire Sociale et Environnementale). Ce label qualité multisectoriel passe en revue les champs économique, social, environnemental et sociétal de l'entreprise au travers d'un audit à 360° de tous les enjeux prioritaires de la RSE et pour la première fois, la prise en compte de la santé environnementale. »

Sandrine Ragot
Responsable Communication interne
et RSE Amgen France

Roche – Inclure la RSE dans l'intéressement

Roche a mis en place un critère d'intéressement RSE, composite, simple, lisible et engageant, pour objectiver l'impact de l'entreprise sur la société.



“ Chez Roche, le fait que la RSE ait une place dans la gouvernance en tant que composante de la stratégie d'entreprise, permet de faciliter l'appropriation et la déclinaison dans les équipes. »

Marie Husset
Spécialiste RSE chez Roche

Chiesi – Société à mission

Chiesi a été le premier laboratoire pharmaceutique à devenir « société à mission » en France. Sa mission est de *prendre soin des patients et de la planète aujourd'hui pour demain.*

Ce niveau le plus avancé d'engagement des entreprises conformément à la loi PACTE (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) se traduit pour Chiesi par les engagements suivants :

- 1• Innover avec ses parties prenantes pour apporter des solutions en santé, prenant en compte les besoins des patients, aidants et professionnels de santé.
- 2• Agir ensemble pour le développement et le bien-être de tous les collaborateurs ainsi que pour la diversité et l'inclusion.
- 3• Contribuer à la protection de l'environnement et de la société à travers des actions responsables dans l'ensemble de ses activités.



“ Être société à mission signifie que nous sommes une entreprise qui met au cœur de son modèle la contribution positive qu'elle veut apporter à la société.

Il s'agit d'un cheminement ambitieux, qui nous engage à toujours progresser dans notre mission, et à mettre constamment en cohérence nos engagements et nos actes. »

Camille Lemaître
Directrice Sustainability & Business Development de Chiesi

Merck – E-learning sur les aidants

Merck a créé un e-learning pour ses collaborateurs afin de les sensibiliser et informer sur la politique du groupe concernant les aidants. 20 000 personnes dans le monde ont déjà été formées.



Décryptage

Axe 6

Faire de la RSE un pilier de la stratégie de l'entreprise



Pistes de progrès

Les résultats C'est un axe qui a très significativement progressé en un an. La montée en compétences des salariés, l'organisation de la gouvernance, et l'engagement des collaborateurs sont les sujets de mieux en mieux intégrés par les directions.

Le niveau de maturité de cet axe « stratégie » s'approche significativement du niveau « avancé ».

Pour aller plus loin Aujourd'hui, la RSE n'est plus une option, et la preuve de la nécessité d'intégrer la RSE dans la stratégie n'est plus à faire. Répondre aux enjeux sociétaux est tout aussi vital qu'améliorer la résilience des entreprises.



L'œil des parties prenantes

Au-delà des deux engagements de cet axe, essentiels à l'intégration de la RSE dans la stratégie de l'entreprise, les parties prenantes soulignent l'importance de l'intégration de la RSE dans les processus de décision.

Elles recommandent aussi de mobiliser les conseils d'administration non seulement sur leur propre démarche RSE, mais également sur PACTES.

Les parties prenantes questionnent aussi sur le dialogue social autour de cette thématique. Par exemple, comment l'implication des instances représentatives du personnel est-elle effectuée ?

ZOOM SUR LE SECTEUR

Leem – Un certificat RSE spécial pharma !

Le Leem a développé avec l'École des Mines un certificat RSE pharma délivré pour la première fois cette année. Plusieurs laboratoires ayant participé à PACTES ont inscrit un responsable RSE : AstraZeneca, Gilead, LeoPharma, Merck, Roche, Sandoz, Upsa. 12 diplômés pour la 1^{re} session 2023 !



« Avec le comité PACTES, nous voulions donner la possibilité aux personnes en charge des questions de RSE dans l'industrie du médicament

l'opportunité de se former sur les nouveaux enjeux, afin qu'ils puissent monter en compétences et aider leur entreprise à se mettre en action. Le certificat RSE pharma est né de cette volonté d'aller plus loin dans l'offre de services aux adhérents du Leem. »

Julie Langevin
Responsable RSE du Leem



« Cette certification nous a permis d'être très à jour sur le cadre réglementaire et législatif de la RSE en pleine évolution, et de structurer encore

d'avantage nos stratégies. Grâce aux échanges de bonnes pratiques avec l'ensemble du groupe, nous avons également pu anticiper les éventuelles difficultés de mise en œuvre et trouver de nouveaux leviers d'engagement. »

Nelly Morisot-Lazarus
Directrice affaires gouvernementales, Gilead



« Rencontrer des intervenants engagés et inspirants, acquérir des compétences opérationnelles économiques, juridiques, stratégiques et travailler

sur un projet applicatif pour répondre à une problématique spécifique de l'entreprise... Cette formation a permis de remettre l'emphase sur la RSE chez LEO Pharma, nous sommes aujourd'hui mieux armés pour faire face aux défis de la RSE. »

Fanny Gaudry
Directrice de la communication de LEO Pharma France



Opinion du cabinet Des Enjeux et des Hommes

Commentaires sur PACTES et le rapport

Cette démarche représente un effort très significatif de transparence et d'engagement d'un secteur, avec des entreprises hétérogènes en termes d'activité, de taille et de maturité RSE. Si de nombreuses branches professionnelles se sont lancées dans l'élaboration de référentiels et de labels — peu ont entrepris de publier un rapport de progrès.

L'interrogation de parties prenantes externes et l'évaluation annuelle des progrès par un tiers témoignent de la volonté d'ouverture et d'ambition pour que ce plan d'engagement ait plus d'impact.

Pour cette deuxième année, nous pouvons observer la poursuite de la dynamique de progrès collectif à travers les résultats de l'évaluation de PACTES et des entreprises engagées.

Recommandations d'évolution

Un double effort reste à mener pour poursuivre cette initiative notable qui s'inscrit dans la durée : inciter davantage d'adhérents à s'engager dans la démarche et ajuster les objectifs pour mieux répondre aux attentes sociétales vis-à-vis du secteur.

Les adhérents

Nous recommandons au Leem de poursuivre son plan d'engagement sociétal en focalisant plus particulièrement son attention sur les PME, qui ont un besoin plus spécifique d'accompagnement pour rejoindre cette démarche collective. Une attention particulière devra être apportée à la diversité des adhé-

rents, en particulier pour prendre en considération les filiales étrangères. Deux leviers pourraient être actionnés afin d'inciter davantage d'adhérents à s'inscrire dans cette démarche :

- rendre plus accessible la plateforme d'autoévaluation OSERLeem, notamment en tenant compte de la diversité de taille d'entreprise et de l'appartenance à un groupe international ou non ;
- pour chaque engagement, renforcer et communiquer très largement sur les illustrations des actions.

L'ambition

À court terme, nous recommandons de revoir certains objectifs — ainsi que les actions associées — pour relever le niveau d'ambition en phase avec les attentes sociétales. Les deux axes à traiter en priorité sont la protection de l'environnement (axe 5) et la sécurisation de l'approvisionnement (axe 2).

À moyen terme, nous recommandons de définir pour chaque axe des indicateurs de performance, assortis d'objectifs pour le niveau d'actions « avancé ». Cette mesure permettra d'inciter plus concrètement les entreprises à s'engager en visualisant les progrès sur les trajectoires.

La contribution au bien commun

Les entreprises du médicament ayant un rôle essentiel à jouer face à l'enjeu de santé publique, PACTES pourrait être enrichi avec la définition de la contribution au bien commun du secteur (l'expression de sa raison d'être).

Agnès Rambaud-Paquin, Senior Advisor

Et demain...



Le foisonnement d'actions que présente ce rapport est pour moi un grand motif d'espoir dans l'ambition de progrès définie par PACTES pour les entreprises du médicament en France.

Cet exercice d'introspection annuel est aussi l'occasion pour le secteur de se confronter au regard de plusieurs parties prenantes externes et de s'ouvrir aux suggestions d'évolution qu'elles apportent. Nous allons prendre en compte un certain nombre de priorités sur lesquelles, à juste titre, des attentes sont posées, comme les questions de la sécurisation de l'approvisionnement en médicaments,

du respect de la biodiversité, ou encore de la transparence sur l'impact environnemental des médicaments.

L'enjeu pour nous est d'être des facteurs dynamisants des Objectifs de développement durable de l'ONU — en priorité une meilleure santé durable —, tout en assurant la continuité de notre cœur de métier qu'est la mise à disposition des traitements aux patients.

L'émulation née de la comparaison entre les entreprises, du partage des bonnes pratiques et des opinions externes, devrait, je l'espère, créer un effet d'entraînement vertueux et continuer de nous faire progresser collectivement. Mais si l'on veut vraiment faire bouger les lignes, la clé de l'impact sera l'intégration de la transformation sociétale et environnementale au cœur même de la stratégie des entreprises. C'est ainsi que la performance de l'entreprise prendra tout son sens, et je suis certaine que les entreprises du médicament encourageront ce changement de paradigme.

**Soyons ambitieux pour la planète, pour la société
et pour la santé de tous !**

Laurence Peyraud, directrice générale du Leem

leem

www.leem.org